

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 8 juin 2020 à 20h

Étaient présents : Carole BRIAND, Magali CAIGNEC, Jean-Paul COZIEN, Pierre-Alain FEREC, Emmanuel GUEGUEN, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Daniel INIZAN, Stéphane JAYR, Sandrine LE GOFF, Cyrille LE GUEN, Danièle LE STER, Jean-Christophe MAHE, Daniel MAZE, Christophe PETIT, Anne-Marie RIOU, Camille RIOU, Blandine SCHLEWER, Christelle TREUT.

Assiste également à la réunion Isabelle AUFFRET, Directrice Générale des Services
Mr Joris LE DIREAC'H participe également au conseil en visioconférence pour le 1^{er} point uniquement.

Approbation du procès-verbal du conseil du 26 mai 2020 à l'unanimité.

PLU

Monsieur Le Maire présente Mr Le Diréac'h, de la société Urbaction. Monsieur Le Maire souhaite faire partager quelques points de repères. Avant 2005, la commune était régie par le RNU (règlement national urbanisme). En 2014, elle décide de la révision du PLU afin d'intégrer de nouvelles réglementations (Loi SRU, Grenelle de l'environnement, Scot de l'Odet, PLH du Pays Glazik puis de Quimper Bretagne Occidentale...), de prendre en compte des enjeux majeurs tels que la croissance démographique, le desserrement des ménages, la valorisation de l'activité agricole, le foncier permettant de développer l'habitat, la mixité sociale mais également des enjeux paysagers (préservation de certaines zones, les bocages notamment).

Le projet de PLU a été présenté et globalement validé en réunion par les PPA (personnes publiques associées). Ce n'est qu'en toute fin de la période des observations que la Préfecture du Finistère a estimé que la commune était trop demandeuse sur le volet du foncier économique. Cette demande de modification substantielle a contraint la commune à revoir le projet de PLU.

Monsieur Le Maire donne la parole à Mr Le Diréac'h. Il rappelle les différentes phases du PLU de 2015 à 2019 et les remarques du Préfet qui demande à revoir :

- Les besoins en logement au regard du PLH de QBO (passer de 18 à 13 logements/an)
- Retirer la zone économique à l'ouest du Bourg notamment les secteurs D et E du projet

Ces demandes impliquent un nouvel arrêt du PLU modifié et une mise à jour des différents documents.

M. Petit demande quelle est la durée du PLU. Le maire lui répond que le document définit les conditions d'urbanisation pour une période de l'ordre de 10 ans.

2° COMMISSION PLU

Il est demandé aux élus d'arrêter le nom des élus qui feront partis de la commission PLU qui est extra-municipale :

Elus : Jean-Paul COZIEN, Danièle LE STER, Jean-Christophe MAHE, Christophe PETIT, Daniel MAZE, Emmanuel GUEGUEN, Daniel INIZAN, Pierre-Alain FEREC

Non Elus : Alain QUEAU, JOUAN Bernard, Jean-Paul LE DUGOU, Patrick PRUD'HOMME, Pierre DEMEURE, Pierre-Emile LE MEUR

3° Présentation du Budget Primitif 2020 aux nouveaux élus

Le Maire propose de faire une présentation rapide aux élus du budget qui se chiffre à 3 067 639€.

Fonctionnement : 1 945 519€

Investissement : 1 122 120€

Le Maire présente les différents projets d'investissement. Il annonce qu'il souhaite que la commune s'inscrive dans une démarche plus prospective et pour cela il est nécessaire d'identifier dans les charges ce qu'il serait bon de faire notamment sur les équipements.

Pierre-Alain FEREC demande pourquoi l'enfouissement de réseau n'a pas été pris en compte dans le marché de démolition du Gwrac'h Du. Le Maire répond qu'effectivement il ne l'a pas été car le chiffrage n'avait pas été réalisé en début d'année. De plus les travaux envisagés ne concernent pas uniquement le Gwrac'h Du.

Blandine SCHLEWER demande à quelle vente de terrain le montant inscrit au budget correspond-il ? Le maire répond qu'il s'agit du terrain sur lequel est actuellement le Gwrac'h Du.

Pierre-Alain FEREC demande pourquoi la ligne entretien passe de 0 à 14 000€. Le maire répond qu'il s'agit de l'entretien des locaux qui avant était réalisé par du personnel communal et qui dorénavant est effectué par une entreprise.

Blandine SCHLEWER demande pourquoi les dépenses de transport passe à 0€. Réponse : il s'agissait d'une dépense liée à la location d'un véhicule au SIVOM pour effectuer le transport scolaire, qui n'a plus lieu d'être en 2020.

4° ECONOMIE D'ENERGIE

Le SDEF a formulé une proposition d'audit énergétique pour l'école Saint Exupéry. L'objectif est de trouver des pistes d'économie.

Blandine SCHLEWER questionne sur l'intérêt de refaire un audit alors qu'un a été réalisé en 2019. Le Maire répond qu'il s'agissait d'une étude globale sur l'ensemble des bâtiments. Ici il s'agit d'approfondir au niveau de l'école et de quantifier les gains possibles.

Les élus votent pour à l'unanimité.

5° SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire précise que la commune a déjà versé des acomptes aux associations pour leur permettre de clore leur activité comptable et d'initier de nouveaux projets. Il cède ensuite la parole à Jean-Christophe MAHE, pour présenter le tableau des subventions.

M. Mahé rappelle que les demandes de subventions devaient être transmises en mairie avant le 5 mars.

Il propose un budget total de 11 275€ présente le tableau. Il précise que les associations qui n'ont pas fait leur demande de subventions peuvent encore le faire avant septembre.

Vote : 2 personnes s'abstiennent compte-tenu de leur implication dans des associations. Vote POUR avec 17 voies.

Les élus votent pour à l'unanimité.

5° Personnel communal : Prime exceptionnelle

Le Maire souhaite « récompenser » la continuité de service pendant a période de confinement. De vrais services perçus comme tels par la population ont été rendus, il souhaite « marquer le coup » par une prime exceptionnelle. Les agents étaient plus ou moins exposés sanitaire. L'enveloppe globale s'élèverait à 4 290€. Les montants individuels varieraient de 150 à 400€ et seraient attribués à partir de 2 critères : la contribution à la continuité des services publics et la fréquence de contact avec la population. Le montant serait également proratisé en fonction du temps de travail.

Pierre-Alain FEREC demande si la commune ne peut pas mettre la même somme pour tous pour éviter les conflits. Le Maire répond que les différences de temps de travail sont significatives. L'objectif est de remercier pour un travail effectif qui a été apprécié par la population. Les primes seront versées sur les salaires de Juin.

Les élus votent POUR à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait appel aux élus pour qu'ils activent leur carnet d'adresse pour faire « adopter » 9 caprins cédés gratuitement par leur propriétaire.

Daniel INIZAN évoque le problème d'un édernois qui se plaint de problème de nuisance près des containers à verre. Il n'est pas satisfait de la réponse qui lui a été apportée par la mairie à savoir « la commune ne peut rien faire et qu'il faut contacter QBO ». Le maire dit ne pas savoir de quoi il s'agit mais qu'il va voir. Il fait remarquer qu'il y a beaucoup d'incivilités de la part de citoyens édernois ou autres notamment des dépôts sauvages aux abords des containers, voire dans la nature.

Pierre-Alain FEREC demande une remise en état d'un ancien chemin AFR. Le maire répond que ces travaux sont prévus dans les travaux 2020.

Daniel MAZE souhaite avoir des précisions sur les battues de Choucas. Le Maire répond que pour le moment 3 interventions ont eu lieu. Compte tenu des dégâts sur les parcelles une opération administrative de régulation a été sollicitée durant le confinement auprès de la Préfecture : plus de 300 choucas ont été abattus, ce qui n'est pas grand-chose par rapport à leur population. Le maire a eu des contacts avec les agriculteurs et a suggéré de faire traiter la cause en imaginant des modes efficaces de pression pour amener les administrations à réagir.

Le dernier point abordé concerne les chardons en fleurs. Le Maire répond que le dossier est en cours. Des courriers ont été adressés aux propriétaires. Pour certains, il a prévu de se déplacer.

Fin de la Séance à 22h50